



**1. CLAUSES GENERALES DE VENTE :**

Sauf convention spéciale écrite, toute commande emporte de plein droit, de la part de l'acheteur, son adhésion à nos conditions générales de vente, nonobstant toute stipulation contraire figurant à ses propres conditions générales d'achat.

**2. COMMANDE :**

Toute commande s'analyse comme une promesse d'achat, malgré confirmation éventuelle de notre part dans les 15 jours qui suivent la réception de commande.

**3. LIVRAISON :**

Sauf contre-indication de notre part, tous nos prix s'entendent prix départ Rivesaltes.

**4. EXPÉDITION :**

Les délais d'expédition sont indicatifs, sauf accord sur date ferme passée entre le vendeur et l'acheteur. Dans ce dernier cas seulement, l'acheteur pourra, après mise en demeure, demander la résolution de la commande pour non-respect de la date d'expédition. Si l'enlèvement est à la charge de l'acheteur, à défaut d'enlèvement, le vendeur pourra prendre toute mesure nécessaire pour stocker la marchandise aux frais de l'acheteur, ou faire procéder à la livraison après mise en demeure de retraitement de la marchandise.

**5. TRANSPORT :**

Toutes les marchandises vendues voyagent aux risques et périls de l'acheteur, quel que soit le mode de transport ou les modalités de règlement du prix du transport, franco ou port dû. Il appartient à nos clients de procéder immédiatement à la réception des marchandises, à la vérification de la quantité de colis réceptionnés et du parfait état, de souscrire si besoin des réserves en visant le document du transporteur. De plus, en application de l'Article 105 du Code du Commerce, ces réserves doivent impérativement être confirmées AU TRANSPORTEUR par lettre recommandée dans les trois jours suivant la réception, avec copie à notre Société.

**6. PRIX DE VENTE :**

Nos prix sont facturés sur la base des tarifs en vigueur au jour de la livraison et s'entendent hors taxes.

**7. MODALITES DE PAIEMENT :**

Sauf stipulation contraire, nos factures sont payables à Rivesaltes dans un délai de 30 jours fin de mois.

Tout retard de paiement entraînera dès le lendemain de l'échéance susvisée, de plein droit et sans mise en demeure le paiement de pénalités égales à 1.5 fois le taux de l'intérêt légal.

En cas de retard de paiement par traite, celles-ci doivent être retournées ou acceptées dans les 15 jours de leur expédition, à défaut le vendeur sera en droit de faire dresser protêt.

En cas de retard de paiement, nous nous réservons la faculté de suspendre ou d'annuler les ordres en cours sans préjudice de tous autres recours.

En cas de paiement échelonnés, le non-paiement d'une échéance entraîne déchéance du terme à la seule initiative du vendeur. En cas de livraisons échelonnées, le non-paiement d'une livraison entraîne, pour le vendeur, le droit de rétention sur les livraisons à venir.

**8. REPRISE OU ECHANGE :**

Pour des raisons de traçabilité et de conditions de stockage, aucuns produits œnologiques ne seront repris ou échangés.

**9. RESERVE DE PROPRIETE :**

Le vendeur se réserve expressément la propriété des marchandises livrées jusqu'au paiement intégral de leur prix. Les risques sont à la charge de l'acheteur dès la délivrance des marchandises et ce dernier souscrire une police d'assurance contre les pertes et dégâts des marchandises concernées. En cas de non-paiement, la restitution des marchandises pourra résulter, soit d'une mise en demeure en recommandée, soit d'un inventaire contradictoire, soit d'une sommation d'huissier. L'acheteur ne pourra s'y dérober. En cas de vente ou de transformation, l'acheteur nous consent une subrogation de créance dans les conditions visées ci-après.

**10. SUBROGATION DE CREANCE :** En cas de revente et/ou de transformation de marchandises, l'acheteur s'engage à céder, jusqu'au paiement des factures du vendeur, tout ou en partie des créances qu'il détient sur ses propres débiteurs, quitte à aviser ceux-ci de la subrogation de créance par lui consentie sur simple demande du vendeur, et ce à due concurrence de la valeur des marchandises soumises à la réserve de propriété.

**11. CLAUSES FINANCIERES :**

Le vendeur se réserve le droit de demander des garanties particulières en cas de retard de paiement ou d'insolvabilité notoire (états de protêts, privilèges ou nantissements pris sur l'acheteur).

Le refus de l'acheteur à fournir les garanties demandées pourra entraîner le droit de revendication des marchandises dans les conditions des articles 7 et 8 des présentes.

**12. CLAUSES TERRITORIALES DE JURIDICTION :** En cas de litige éventuel de quelque nature que ce soit, attribution de juridiction est faite au Tribunal de PERPIGNAN.

**INFORMATIQUE & LIBERTE :**

**RGPD :** Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par **Regards de Vignerons - Direction, administration, comptabilité et commerciaux** pour le **fichier client**. La base légale du traitement est le **fichier client**.

La déléguée à la protection des données (DPO) est Madame Régine Casella - mail : [rcasella@regards-vignerons.fr](mailto:rcasella@regards-vignerons.fr)

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : **Regards de Vignerons**.

Les données sont conservées pendant **toute la durée de votre ouverture de compte et 3 ans si aucune sollicitation**.

Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

J'ai pris connaissance des CGV et je les accepte (cochez la case et signature) :